



Contrôle Non Destructif - Généralités - Mises en pratique

PUBLIC

Tout public.

PRE REQUIS

Avoir suivi le module de formation TRIHOM M501 CND Généralités.

DUREE

2 jours,
14 heures.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 maximum.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mettre en pratique les diverses méthodes de Contrôle Non Destructif.

CONTENU

- La préparation du contrôle (matériels, produits et normes).
- Les modes opératoires.
- Les rapports d'examen.

MOYENS

- **Pédagogiques** : Etude de normes et mise en situation pratique en salle.
- **Techniques** :
 - Salle de formation équipée,
 - Matériel nécessaire aux mises en situation (Contrôle Non Destructif),
 - Remise d'un Dossier Stagiaire.
- **Encadrement** : Formateur certifié CND et habilité par TRIHOM.

EVALUATION : Evaluation sommative et individuelle sous forme de mise en situation pratique.

VALIDATION : Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis.